

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 novembre 2010

Service instructeur

Service de l'Action Internationale,
Transfrontalière et Européenne

N° CP-2010-13-10-1

Service consulté

SOLIDARITE AVEC HAITI

Résumé : *Il est proposé une initiative de solidarité avec la ville de Jacmel en Haïti en partenariat avec l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD) et les communes du Haut-Rhin dans le domaine de la petite enfance, compétence départementale.*

Suite au terrible tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010, le monde entier s'est mobilisé pour apporter une aide d'urgence à la population de ce pays durement éprouvée par cette catastrophe.

Le Conseil Général du Haut-Rhin a souhaité apporter sa contribution à la reconstruction de ce pays et s'engager, pour sa part, sur un projet à moyen terme ciblé et identifiable, en partenariat avec l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD) qui intervient depuis longtemps dans la ville de Jacmel avec laquelle la Communauté Urbaine de Strasbourg est jumelée.

L'Institut a sur place trois intervenants et mène toutes les actions en étroite collaboration avec les autorités de la ville et l'Agence Française de Développement. Un travail conséquent a déjà pu être mené sur trois fronts depuis le 12 janvier dernier:

- Le déblaiement et le tri des gravats ;
- Le maintien d'une administration qui fonctionne ;
- L'évacuation des ordures pour éviter la propagation des maladies.

Parallèlement, l'IRCOD réfléchit à la mise en place d'un cadastre pour aboutir à une reconstruction intelligente de la ville et à l'acquisition de foncier par les pouvoirs publics.

Suite à une mission en Haïti organisée en mai 2010, l'IRCOD propose 4 autres axes d'action pour un appui à la reconstruction de la ville de Jacmel à moyen terme :

1. La gestion et la prévention des risques et des désastres avec un appui à la mise en place de mesures immédiates et relativement simples à mettre en œuvre pour parer au pic de la saison cyclonique (formation en secourisme d'agents de la mairie de Jacmel par exemple).

2. La promotion de l'autosuffisance alimentaire par l'implantation de potagers familiaux où le citoyen est acteur, avec utilisation d'intrants naturels et de compost individuel.
3. La culture en appuyant les structures de promotion de la culture comme moyen de rétablir la dignité individuelle et collective (appui à l'Ecole de musique de Jacmel par exemple).
4. L'Education qui doit permettre une reprise rapide des cours dans des conditions décentes afin que la jeunesse ne tombe pas dans le désœuvrement. Priorité est donnée au préscolaire et au secondaire en plusieurs étapes :
 - Une étude technique et financière pour la réhabilitation ou la reconstruction de 9 crèches et 2 lycées (en cours de réalisation) ;
 - Le financement de locaux provisoires pour permettre le redémarrage rapide des activités dès la rentrée prochaine pour 3 crèches très endommagées ;
 - Selon les résultats de l'étude technique et financière et des disponibilités budgétaires, l'appui à la réhabilitation ou la reconstruction de crèches et/ou des lycées.

C'est dans ce cadre que le Département pourrait être chef de file pour un projet bien identifié. Une aide dans le domaine de la petite enfance, compétence départementale, est préconisée comme la reconstruction ou la réhabilitation d'une crèche.

Pour pouvoir mener une opération de plus grande envergure, le Conseil Général souhaite, après avoir été sollicité à plusieurs reprises, associer les communes du Haut-Rhin à cette démarche solidaire, en lançant un appel à contribution pour venir en aide à la population de Jacmel.

Un rapport ultérieur sera soumis à la Commission Permanente, à réception des résultats de l'étude en cours qui permettront de déterminer le projet précis de reconstruction ou de réhabilitation d'une ou de plusieurs crèches et les modalités financières à mettre en œuvre.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de donner un accord de principe pour un appui du Département à la réalisation d'une action de solidarité en faveur de la population de Jacmel en Haïti, en partenariat avec l'IRCOD et les communes haut-rhinoises intéressées par cette initiative. Le montant de la contribution départementale sera défini à réception des résultats de l'étude réalisée par l'IRCOD.
- d'autoriser le Président à mettre en œuvre la concertation nécessaire avec l'ensemble des donateurs et l'IRCOD autour d'un projet dûment identifié.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER